Grandes installations à combustibles solides: émissions des valeurs limites de polluants atmosphériques (modif. directive 88/609/CEE)

1992/0524(SYN) - 14/09/1993 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement a adopté le rapport de Mme Ursula SCHLEICHER (PPE, D) sur la limitation des émissions de certains polluants dans l'atmosphère en provenance des grandes installations de combustion.